

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

## DU 20 NOVEMBRE 2017

Le Conseil Municipal a été convoqué le quatorze novembre deux mille dix-sept pour une réunion ordinaire devant avoir lieu le lundi vingt novembre deux mille dix-sept à vingt heures à la mairie.

### ORDRES DU JOUR

- VALIDATION DU PLU
- RYTHMES SCOLAIRES
- EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE RUE DE LA MADONE
- INDEMNITES DE CONSEIL ET DE BUDGET DE MME MOUSSIERE, TRESORIERE PRINCIPALE DE RENAISSON
- DISPOSITIONS A PRENDRE CONCERNANT LA ROUTE NATIONALE 7 (la mettre en zone agglomération) POUR LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS
- PRET-RELAIS CAISSE D'EPARGNE
- BAIL LOGEMENT AU-DESSUS DE L'ECOLE
- REPRISE DE LA BOULANGERIE
- QUESTIONS DIVERSES

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Elisabeth PIGAT

PRÉSENTS : Mrs BERGER Jean-Paul, DEBATISSE Alain, FAZEKAS Michel, BONNARDOT Bernadette, CHORGNON Joseph, BERGER Jean-Pierre, BONNIN Jean-Claude, DAUBARD Jean Luc, GIRARD Pascal, PIGAT Elisabeth, SOLER Isabelle, LIOZON Marc, AMBROISE Sandrine, CADET Patrice et Christian PROST

### 1<sup>o</sup> / VALIDATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, lors de l'enquête publique, cinq observations ont été faites lors des permanences, aucune observation sur la zone à urbaniser. Le projet du PLU correspond aux objectifs globaux du PADD et du SCOTT. Les plans fournis par le bureau d'études ne sont pas à jour.

Monsieur le Maire donne lecture des conclusions du commissaire-enquêteur Mr LAURAND Romain, qui donne un avis favorable au projet de PLU de la commune de Saint Forgeux Lespinasse.

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Plan Local d'Urbanisme est adopté à l'unanimité par le Conseil Municipal.

## 2<sup>o</sup> / RYTHMES SCOLAIRES

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'école est à 4,5 jours par semaine actuellement. Il donne lecture du courrier de Roannais Agglomération désirant connaître le souhait du Conseil Municipal (maintien de la semaine en 4,5 jours ou retour de la semaine en 4 jours).

Monsieur le Maire rappelle également que 2 personnes en contrat CUI se terminent début 2018 : 1 en février 2018 et 1 en avril 2018.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal opte, à l'unanimité, pour le retour de la semaine en 4 jours pour la rentrée 2018. Les horaires resteront à définir.

## 3<sup>o</sup> / EXTENSION DU RESEAU ELECTRIQUE RUE DE LA MADONE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que des travaux d'extension du réseau électrique, dans le lotissement LACROIX (possibilité de construire 6 maisons) situé rue de la Madone, devront être effectués à la charge de la Commune (46 m à aménager). Le montant des travaux s'élève à 5 600 €.

Monsieur le Maire informe également que les travaux seraient à faire dès la 1<sup>ère</sup> vente d'un lot.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la prise en charge des travaux de 5 600 € par la Commune.

## 4<sup>o</sup> / INDEMNITES DE CONSEIL ET DE BUDGET DE MME MOUSSIERE, TRESORIERE PRINCIPALE DE RENAISON

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal l'indemnité de Conseil et de budget, pour 2017, de Mme MOUSSIERE, Trésorière principale de Renaison.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte l'indemnité de Conseil et de budget de Mme MOUSSIERE d'un montant de 397,54 €.

## 5<sup>o</sup> / DISPOSITIONS A PRENDRE CONCERNANT LA ROUTE NATIONALE 7 (la mettre en zone agglomération) POUR LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'une autre réunion du Conseil devra avoir lieu entre le 11 et le 15 décembre prochain avec la présence de Mr DELAUMENI (Direction Interdépartementale des Routes) pour avoir plus d'informations.

## 6° / PRÊT-RELAIS A LA CAISSE D'ÉPARGNE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, suite aux travaux importants d'investissement, il conviendrait de demander un prêt-relais. Il présente l'offre de contrat de prêt-relais de la Caisse d'Épargne de Saint-Etienne : montant 80 000 € au taux de 0,49 %. Les frais de dossiers représentent 150 €.

Oui cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte la mise en place de ce prêt-relais de 80 000 €, au taux de 0,49 %.

## 7° / BAIL DU LOGEMENT AU-DESSUS DE L'ÉCOLE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du départ du logement de Mme CONTOUX Karène le 30 octobre 2017. Un nouveau bail a été conclu avec Mlle CORNELOUP Océane. Monsieur le Maire rappelle que le logement a une superficie de 126 m<sup>2</sup> pour un loyer mensuel de 446,87 € et qu'une caution a été demandée (un mois de loyer).

## 8° / REPRISE DE LA BOULANGERIE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que Mr BARDOU, boulanger à Ouches, reprendra la boulangerie de Saint Forgeux Lespinasse afin d'y faire un dépôt de pain. Elle serait ouverte tous les jours sauf le lundi, de 7 h 30 à 12 h 30. La reprise du matériel de Mr BENESEY pour 3 220 € permettrait d'avoir les clés plus rapidement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal opte pour un loyer mensuel de la boulangerie de 200 €.

## 9° / DIVERS

- THD42 : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de l'ouverture commerciale le 20 décembre 2017. En cas de dégradation sur le réseau, il faut appeler le 0811 650 518 (7j/7 et 24h/24).
- Demande d'indemnité IAT : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la demande d'IAT faite par Mme CALLIGARO-DADOLLE et Mme SEIGNOL. Oui cet exposé, le Conseil Municipal décide de délibérer à la prochaine réunion du Conseil.
- Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'Association de Sauvegarde des Moulins de la Loire relatif à une demande de subvention de 200 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour l'octroi d'une subvention de 160 €.

- Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'un courrier de la Roannaise de l'Eau relatif aux attributions de subventions assainissement non collectif aux administrés de la Commune. Suite à la suspension d'attribution de toute aide suite à un jugement du tribunal administratif d'Orléans, les services de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne travaillent à la mise en place d'un nouveau dispositif d'aide pour 2018.
- Certificats d'Economie d'Energie SIEL : Concernant le dossier de rénovation de l'école, 2 870 € seront restitués à la Commune.
- Ouragan Irma : Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Roannais Agglomération relatif à une demande de soutien financier à Saint Barthélémy et Saint Martin pour la reconstruction des habitations suite à l'ouragan Irma.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal ne donne pas son accord.

- Voiture électrique (Partner) : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le véhicule électrique sera livré début décembre. Une prise électrique spécifique devra être installée (coût entre 300 et 500 €).
- Bulletin municipal : Monsieur le Maire informe le Conseil que le bulletin municipal est en cours de relecture avant impression. Il expose qu'actuellement, il y a 18 exploitations agricoles à Saint Forgeux Lespinasse et que, dans les années 60, il y en avait 63.

La séance est levée à 23 heures.

